

[Texte]

External Affairs and Industry, Trade and Commerce, that you would be a great deal worse off, that you would have an independent agency for which you have less reason to go to the government about.

Imposing what would in effect be government policy, or policies of departments of governments concerned with commercial interests, but in a way where the government would be much less vulnerable, and it would be much more difficult to place the blame if there is any, where it really belongs. I must say, Professor Helleiner, I was very moved by your presentation which is, if I may say so, one of the most concerned I have heard. I just cannot quite see that the particular structural change you suggest will necessarily accomplish very much.

Professor Helleiner: I appreciate the risks that you outline. I did not mean to recommend this with the same emphasis that the questioner seems to be suggesting I was giving it. This was the last point in a series of points.

Mr. Lewis: Right.

Professor Helleiner: However, my observation of CIDA suggests that they have mandarins too, many of them very high quality, who in fact cannot get loose. It may be that a separate crown corporation when created would immediately be staffed with other mandarins but those who are now and are likely to be available, those who have the expertise are likely to be hired, I think are high quality and are bottled up at present, but I quite take the point that this marginal structural change is not the solution to the whole issue.

The Chairman: Mr. Buchanan.

Mr. Buchanan: Thank you Mr. Chairman, I just wanted to ask a couple of questions, dealing with the .7 per cent ODA target. While the White Paper does not specify any specific date for this, in fact in this year when they have been rather stringent with their budgets and many other Departments have been functioning under constraint, I am not a very great mathematician, but it seems to me that the increase given this year, 1971-72, of

[Interprétation]

aient les mêmes opinions que les mandarins au sein des ministères des Affaires extérieures et de l'Industrie et du Commerce et ne serions-nous pas dans une situation plus grave si nous établissions un organisme indépendant qui ne relèverait pas directement du gouvernement.

Il faudrait imposer ce qui devrait être une politique gouvernementale ou des politiques émanant des ministères des gouvernements en cause, qui ont leurs propres intérêts commerciaux, de sorte que le gouvernement y serait moins vulnérable et qu'il serait plus difficile de diriger un blâme, s'il y en avait un, sur un ministère en particulier. Je dois dire, professeur Helleiner, que votre exposé m'a grandement intéressé et témoigne à mon avis d'une véritable préoccupation du problème. Toutefois, je ne vois pas comment le changement structurel particulier que vous proposez accomplirait nécessairement grand chose.

Le professeur Helleiner: Je connais les risques dont vous parlez. Je n'ai pas eu l'intention de recommander cette solution avec la même ardeur que le député semble suggérer que je lui apportais. C'est là tout simplement une des dernières propositions figurant parmi bien d'autres.

M. Lewis: Très bien.

Le professeur Helleiner: Toutefois d'après certaines études que j'ai faites sur l'ACDI il y a aussi des mandarins, dont plusieurs d'entre eux démontrent des qualités supérieures, ce qui n'est pas à négliger. Il se peut qu'une corporation de la Couronne distincte, une fois créée, se composerait immédiatement d'autres mandarins, mais ceux qui y sont là présentement et qui sont vraisemblablement disponibles, ceux qui ont l'expérience nécessaire, seront probablement embauchés. A mon avis, ce sont des gens qui démontrent des qualités supérieures et qui ne peuvent les exprimer à l'heure actuelle, mais je suis bien d'accord pour dire avec vous que ce changement marginal de la structure de l'organisme n'est pas réellement la solution à toute la question.

Le président: Monsieur Buchanan.

M. Buchanan: Merci, monsieur le président. J'aimerais simplement poser quelques questions au sujet de l'objectif de 0.7 p. 100. Bien que le Livre blanc ne spécifie pas de date à ce sujet, de fait, cette année, lorsqu'ils ont dû restreindre leur budget et que bien d'autres ministères ont dû fonctionner sous de telles contraintes, bien que je ne sois pas un bien grand mathématicien, il me semble que l'augmentation accordée cette année, soit de 1971 à